



SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE LA MAIRIE DE OUESSE

Réf : N°002/BE/SYNTRA-COL/OUES/SG/SA

Ouessè, le 10 juillet 2026

Le Syndicat des Travailleurs de la Mairie de Ouessè

A

Monsieur le Maire, Président du Conseil de
Supervision de la commune de Ouessè

Objet : Dénonciation de la mauvaise gestion des ressources à la mairie de Ouessè

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance des faits relatifs à la mauvaise gestion des ressources financières de la mairie de Ouessè.

Ces faits sont légion et sont caractéristiques d'une volonté manifeste de dilapidation des ressources de la commune à des fins personnelles. Pour réussir sa besogne, le Secrétaire Exécutif (SE) a écarté, dès son arrivée, la quasi-totalité des entrepreneurs prestataires de la mairie. Il est venu avec ses propres entrepreneurs qui sont pour la plupart de Bohicon et environs. Ceux du Directeur des Affaires Administratives Financières (DAAF) sont venus de Porto Novo et environs. Du coup, les entreprises locales sont laissées pour compte parce qu'on n'a pas confiance en elles.

Voici quelques exemples de la gestion mafieuse des ressources de la commune :

1. L'acquisition de rideau, l'acquisition de quatre fauteuils, l'installation de lampadaires solaires et l'acquisition d'ordinateurs portatifs

Ces quatre (04) marchés, inscrits sur fonds propres et exécutés en procédure simplifiée comme presque tous les autres cas évoqués dans cet écrit, ont suscité beaucoup de contestations à cause de la qualité des objets acquis. Le Secrétaire Exécutif a dû mettre en place une commission d'enquête qui a conclu que les objets achetés sont de mauvaise qualité. Les spécifications techniques contenues dans les dossiers d'appel à concurrence ne sont pas respectées. Le dossier est classé sans suite par le Secrétaire Exécutif. Actuellement les quatre (04) fauteuils achetés à 415 000 FCFA l'unité sont

[Signature]

branlantes. Les ordinateurs sont en usage dans les services. Les documents sont disponibles. La vérification est possible.

2. L'identification des réserves administratives par de grandes plaques

Chacune des plaques a coûté près de cent mille (100 000) Francs CFA à la caisse de la commune alors qu'elle coûterait à peine la moitié sur le marché local.

Suite à la réprobation collective, le SE et son équipe se sont arrangés pour trouver un papier certifiant ce prix alors que la réalité sur le terrain est autre et c'est trop flagrant.

Le même marché a été exécuté en 2023 pour un montant de 3 964 800 FCFA et en 2025 pour un montant de 4 466 300 FCFA

3. L'acquisition des fournitures de bureau

Des articles de mauvaises qualités sont achetées à des prix exorbitants. L'exemple le plus frappant est celui des rallonges facturées à treize mille cinq cents (13 500) francs l'unité alors que cette qualité et cette taille de rallonge est à mille cinq cents francs chez les « baba » au marché de Ouessè.

4. L'achat des cartouches d'encre sur fonds propres de la mairie de Ouessè

Ce marché est confié à l'ETS "TSI SERVICE INFO "et payé à 3 996 500 FCFA en 2025 mais les cartouches d'encre sont toutes inutilisables. La qualité est défectueuse et les impressions quasiment impossibles. Tout est stocké au magasin. Ce marché est reconduit au titre de 2026 pour un montant de 4 000 000 FCFA.

La question se pose de savoir pourquoi le prestataire a été payé malgré la qualité défectueuse des produits livrés. Que fera-t-on des cartouches d'encre stockées ?

5. L'étude pour l'amélioration de la mobilisation des ressources propres de la commune de Ouessè

Il a été commandité une étude pour l'amélioration des ressources propres de la commune de Ouessè. Elle a coûté 3 960 000 FCFA aux maigres ressources propres de la commune. On est en droit de se demander si les conclusions de la fameuse étude ont connu un début d'application et quels en sont les résultats.

Il est important de rappeler que la Cellule de Suivi et de Contrôle de la Gestion des Communes lors de son passage a fustigé le fait que des cadres de niveau Bac plus 5 déployés dans les communes et aussi bien payés ne puissent pas faire ces petits travaux de conception. La Cellule avait demandé de ranger ce dossier et de ne sortir un franc des caisses de la mairie. Et pourtant les fonds sont décaissés et consommés.

6. Maintenance des climatiseurs et réparations des installations électriques à l'hôtel de ville au titre de l'année 2025 sur fonds propres payé à 4 475 102 FCFA à la SOCIÉTÉ " GRM SARL "

Quelques ampoules ont été remplacées à certains niveaux mais jusqu'à présent le personnel se demande dans quel et quel bureau les climatiseurs ont été entretenus.

La prestation n'est pas réalisée. Où est donc passé l'argent ?

7. L'acquisition des poubelles dans les bureaux des arrondissements de la commune de Ouessè (lot 4) sur fonds propres

Il est acquis cinquante-cinq bidons de 245 litres en lieu et place de poubelles pour recueillir les ordures à la mairie de Ouessè et dans les arrondissements contre un décaissement de 2 475 000 FCFA des caisses de la Commune.

8. L'acquisition des lavabos ou pots de toilette

Un remplacement précoce des pots des toilettes de la nouvelle Mairie entrainer par le manque d'entretien des agents engagés pour la tâche. La qualité des nouveaux pots achetés pour le changement est inférieure à celle des pots à remplacer. On y note une volonté de mettre des matériaux de basses qualités afin de pouvoir ramener cette ligne au budget dans un future très proche. Il faut noter aussi que la quantité commandée est largement supérieure au besoin.

9. La construction de la guérite et la réalisation de l'enseigne lumineuse

La réalisation de cet ouvrage (faite stratégiquement en deux marchés distincts) a coûté démesurément cher à la caisse communale alors que dans un passé récent le même ouvrage a été réalisé à un montant trois fois inférieur au niveau de l'ancienne mairie.

10. L'entretien de l'hôtel de ville, de l'ancienne mairie et des arrondissements (lot1) sur fonds propres de la commune par l'entreprise du SE

Le Secrétaire Exécutif est à la fois maître d'ouvrage et prestataire du marché l'entretien de l'hôtel de ville, de l'ancienne mairie et des arrondissements de Ouessè

Le nom de son entreprise créée à cette fin est ETS ESM ET HAND

ESM signifie : Ezin-baba Séssito aMandine

HAND signifie : Henri Agassounon Noudéhouénou David

Le rapport entre le montant payé pour la prestation (7 480 699 FCFA) et la qualité du service rendu est interrogateur. Ce que tout le monde sait, est que les femmes chargées de l'entretien sont directement payées des mains du SE et c'est un montant dérisoire.

Le même phénomène a repris encore cette année 2026 pour un montant de 5 610 519 FCFA. Les filles qui assurent le nettoyage à la mairie sont payées comme suit : le total forfaitaire des arriérés des quatre (04) premiers mois de l'année 2026 est globalisé à 20 000 F pour chacune d'elles. Après cela le paiement normal de 20 000 F par mois a commencé et suivra son cours normal jusqu'à la fin de l'année. Pour l'heure, chacune d'elles a reçu du Secrétaire Exécutif une somme de 40 000 F pour le compte de l'année 2026 qui égrène son 7^{ème} mois.

11. La création des missions qui n'ont pas rapport avec l'administration

Certaines missions n'ont aucun rapport avec les activités de l'administration communales. Elles sont souvent strictement personnelles ; pourtant le Secrétaire Exécutif exige qu'on lui fasse des ordres de mission pour qu'il y aille et se fait payer par le budget communal.

12. Le marché d'assainissement et propreté de la ville (curage des caniveaux, désensablement des rues et entretiens du marché et des espaces verts) (lot2) sur fonds propres de la commune confié à la SOCIÉTÉ « PROXIMUS TECHNOLOGIES » a coûté 3 894 000 FCFA à la caisse communale en 2025

La réalité est qu'il n'y a que quelques mètres linéaires de caniveaux qui sont curés le long du domaine de l'école primaire publique Ouessè centre A et B et de l'école maternelle.

Ce même marché sera réalisé à nouveau en 2026 pour un montant de 3 894 .000 FCFA

13. Prestation du stade omnisport de Ouessè (charge du personnel recruté) sur fonds propres. (Sous financement de l'OGS)

Pour ce marché qui a coûté 6 491 213 FCFA à la caisse communale en 2025, les deux agents qui s'occupent de l'entretien et du gardiennage du stade, n'ont reçu en tout et pour tout que 420 000 Fcfa. Ils n'ont reçu que six (06) mois de « salaire » $35\,000\text{ Fcfa} \times 02\text{ agents} = 420\,000\text{ Fcfa}$ en décembre 2025 et jusqu'à présent plus rien. Pourtant, c'est le 15 décembre 2023 que les clés du stade omnisport de Ouessè leur ont été remises officiellement. De ce 15 décembre 2023 au 22 août 2025, date à laquelle un des agents a fait un accident qui lui a occasionné une facture au pied, il n'y a eu aucun paiement. Face au manque d'argent pour soigner l'agent accidenté, les jeunes de Ouessè ont commencé par inonder les réseaux sociaux sur les conditions de vie alarmante des agents. Ceci a nécessité la tenue d'une réunion à la mairie. A cette séance, il a été recommandé au Secrétaire Exécutif de payer aux agents les arriérés de salaire qui s'accumulent (près de deux ans déjà). Ils devraient être payés au SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti). Après et face aux agents, le Secrétaire Exécutif a refusé de payer les deux ans et s'est engagé à ne payer qu'un an et ceci à 35 000 Fcfa au lieu de 52 000 Fcfa par mois. Ainsi le schéma de paiement effectif des agents se présente comme suit : 2024 : 0 Fcfa ; 2025 : 420 000 Fcfa ; 2026 : 0 Fcfa. Nous sommes au 7^{ème} mois de l'année 2026 Notons que la rubrique PRESTATION DU STADE OMNISPORT DE OUESSÈ (CHARGE DE PERSONNEL RECRUTÉ) SUR FONDS PROPRES. (OGS) est encore inscrite au budget 2026 de la commune de Ouessè.

La grande interrogation qui se pose est celle de savoir : où est passé l'argent pendant que les travailleurs à qui il est destiné demeurent impayés ? Quelle est la structure qui gère réellement l'entretien du stade ?

14. Le marché Etude de faisabilité de la construction d'un point de décharge intermédiaire des déchets solides ménagés (lot 1) sur fonds propres supposée déjà réalisée par SOCIETE NOVEDA est payé à 7 929 600 F en 2025.

Les interrogations que suscite ce marché sont : Si l'argent est décaissé, c'est que la prestation est faite puisque la Mairie ne paie que le service fait. Qui sont les agents impliqués ou interrogés lors de cette étude ? Quelles en sont les conclusions ? Cette étude a-t-elle fait objet de validation à la mairie ? Le

rapport d'étude validé est-il disponible ? Une aussi importante activité d'aménagement du territoire a-t-elle reçu l'onction du Conseil de Supervision dans sa phase opérationnelle ?

15. Le marché d'Acquisition de sabot d'arrêt au profit de la mairie de Ouessè (GOPLUS sabot bloque roue voiture antivol roue en acier robuste avec grande ventouse et deux serrures double protection 3,3/5.3 avis sur fonds propres » réalisé par ETS TSI SERVICES payé à 991 200 FCFA en 2025 est un marché de fourniture.

Où sont les équipements acquis ? leur mise en service est prévue pour quand ?

16. Le marché de « Réception (fourniture des prestations de restauration dans le cadre des activités de la mairie de Ouessè) sur fonds propres » est payé à 4 498 000 à l'entreprise "JUSTE PARFAIT 3C "en 2025.

Quelles sont les activités dont la réception a coûté autant d'argent à la mairie ?

17. Le marché « Travaux d'entretien de la voie du site touristique ETO'O sur fonds propres » payé en 2025 à 8 375 050 FCFA à l'entreprise personnelle du Secrétaire Exécutif, l'ETS " ESM ET HAND " suscite des inquiétudes. Il s'avère nécessaire d'aller constater ce qui est réalisé sur la voie. Les techniciens apprécieront et feront la comparaison entre les réalisations physiques et les spécifications techniques contenues dans le cahier de charges du « prestataire – maître d'ouvrage » qui est le SE.

18. L'appui budgétaire du projet SWEED à la commune de Ouessè

Dans quel compte sont logés les fonds et à quelle fin sont-ils utilisés ?

Monsieur le Maire, ces quelques éléments sont évoqués juste pour vous donner un aperçu de la gestion des ressources de la commune telle qu'elle se pratique actuellement par l'équipe technique qui en est chargée.

Le tableau suivant est illustratif des postes de dépenses sur fonds propres inscrites aux budgets 2025 et 2026.

Il est aisé de constater des engagements de nombreux marchés sur fonds propres du budget de la commune de Ouessè. Ce qui fragilise la caisse de la trésorerie communale et cette gestion risque d'amener la commune dans une situation rouge en matière de la comptabilité. Le grand mal est que ces charges énormes constamment mises sur les fonds propres ne font pas pour la plupart partie des dépenses sur fonds propres qui permettent de gagner de points à la commune lors des audits FADeC (Fonds d'Appui au Développement Communal).

Cette situation de gestion désastreuse des maigres ressources de la commune de Ouessè est véritablement contraire à l'esprit de la réforme du secteur structurel de la décentralisation. C'est la cause principale de la démotivation complète du personnel. Tout se fait en violation des dispositions de la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin et de celles de la loi 2021-14 du 20 décembre 2021 portant Code de l'administration territoriale en République du Bénin.



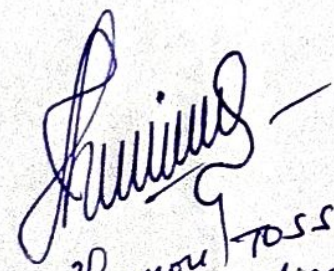
Au regard de la gravité de ces préoccupations, nous sollicitons respectueusement qu'une attention particulière soit accordée à cette situation afin que les vérifications nécessaires soient effectuées. C'est autant dire qu'un audit systématique de la gestion des ressources de la commune s'avère nécessaire pour sauver les meubles. Ceci permettra de découvrir la profondeur de la blessure financière dont la commune est victime. Ainsi vous serez à même de prendre toutes les mesures appropriées en vue du rétablissement du respect des règles de bonne gouvernance et de gestion des deniers publics. De jour en jour, les critiques et les mécontentements se multiplient sur les réseaux sociaux. En tant que personnel de la mairie, nous ne souhaitons pas être associés à ces dérives ni en devenir les complices.

Nous restons disponibles pour fournir toutes informations complémentaires utiles à l'appréciation des faits signalés.

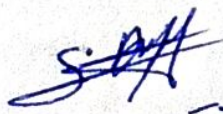
Confiant que votre Autorité prendra les dispositions nécessaires pour vérifier toutes nos allégations puisque les preuves palpables existent, nous vous prions de recevoir Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

NB : Nous sommes entièrement disponibles pour fournir tous les éléments de preuve en cas de besoin.

Ont signé :


Houébranou Tossou
SGA Syndicat


Marius K. Dossou
Chef du Personnel


Didier DEDANDE
SGA Syndicat